

PROJET EVALUATION DES ENSEIGNANTS

Ce projet vise à faire du chef d'établissement le seul évaluateur des enseignants et celui qui décidera du rythme de leur carrière.

Ce qui est en cause, c'est le statut des fonctionnaires à savoir : garantir la qualité du service public, la professionnalité, la responsabilité et l'égalité des enseignants.

Nous dénonçons cette attaque sur l'évaluation et demandons le retrait de ces textes. Nous pensons que le système actuel, même s'il doit être amélioré, a le mérite de garantir davantage l'égalité des fonctionnaires.

REVALORISATION DES ENSEIGNANTS ENTRANT DANS LE METIER

Nous notons l'annonce positive d'une mesure de revalorisation pour les enseignants entrant dans le métier soit 100 euros bruts par mois pour une formation initiale à Bac +5, c'est la moindre des choses...

Nous déplorons cependant le fait que cette mesure ne concerne que 15 % de la profession.

Quid du pouvoir d'achat des 85 % restants ?

Si cette mesure reste néanmoins intéressante pour les collègues concernés, il n'en reste pas moins qu'elle révèle les difficultés du recrutement et la faiblesse des salaires des enseignants en France qui sont inférieurs à la moyenne de l'OCDE.

Elle ne peut cacher les effets de la politique du gel du point d'indice de la fonction publique.

Nous exigeons donc la revalorisation du point d'indice ainsi que des négociations immédiates concernant l'augmentation des salaires chez les enseignants.

REFORME DES RETRAITES

La réforme de 2010 reporte de fait à 62 ans l'âge du droit à la retraite et celui ipso facto de la limite d'âge, entraîne également un effet plus important de la décote.

Pour palier à cette régression et à cette nouvelle attaque de notre statut et à notre pouvoir d'achat, rien ne permet de compenser ce que l'on pourrait appeler : « travailler plus longtemps pour gagner moins »

Pour cela, nous revendiquons avec plus de force qu'avant la création d'un 12^{ème} et 13^{ème} échelon dans la grille indiciaire des enseignants de la fonction publique.

Pour les Commissaires Paritaires siégeant à la CAPA des promotions 2011 2012 :

C.GINET